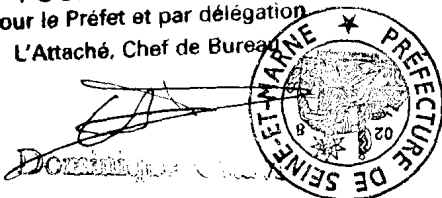


ANNEXE 2 : SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

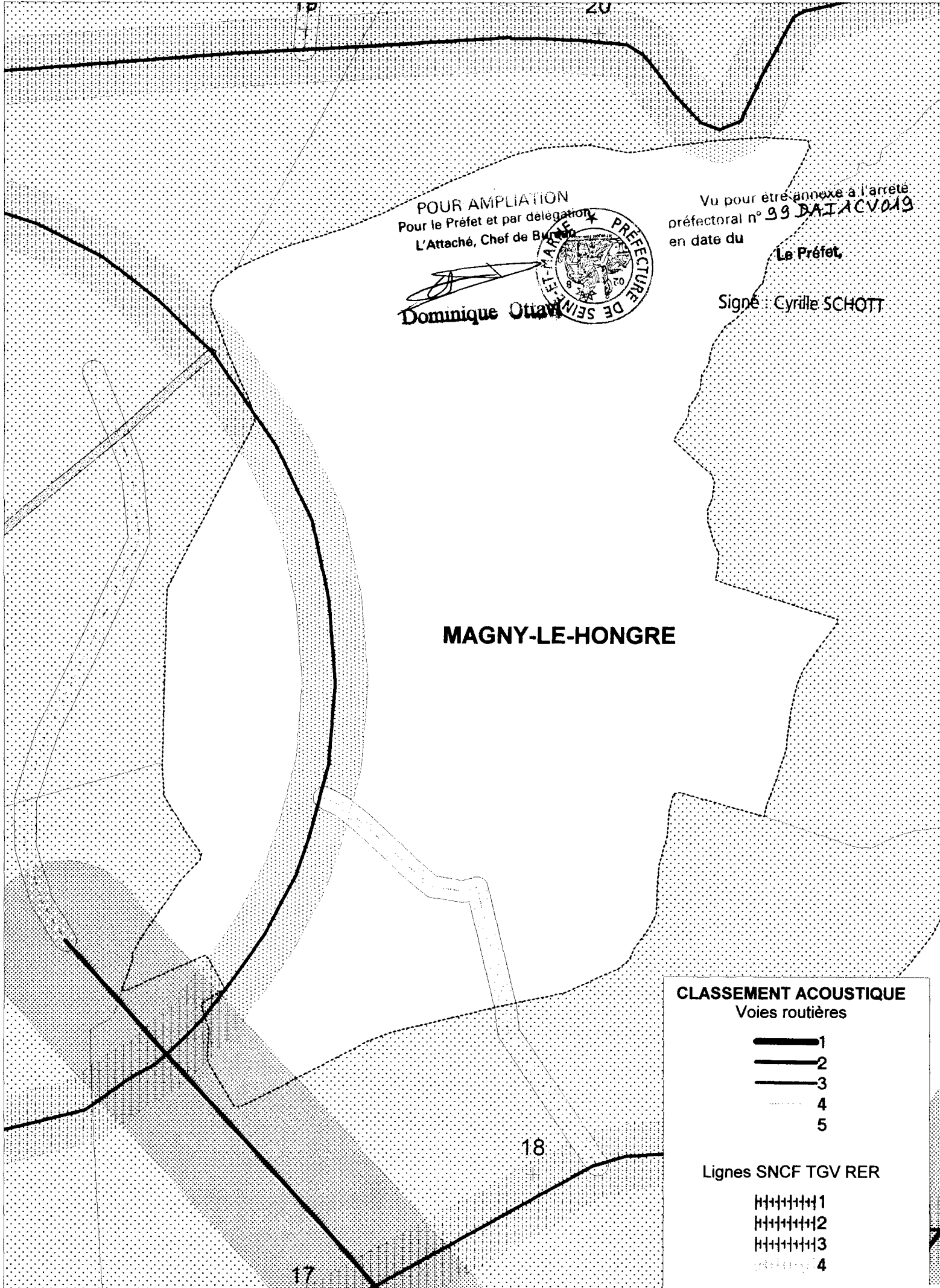
Commune de MAGNY LE HONGRE	Délimitation du tronçon							
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Départementale 999 P						2	250	
Nationale 34	20	+ 400	20	+ 580		3	100	
Départementale 93						4	30	
Boulevard Circulaire						3	100	

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau



Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99 DAIACV019
 en date du 15 FEV. 1999
 Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT



POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Otay
 Dominique Otay



Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99 DAIACV019
 en date du

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

MAGNY-LE-HONGRE

CLASSEMENT ACOUSTIQUE
 Voies routières

- 1 (thick solid line)
- 2 (medium solid line)
- 3 (thin solid line)
- 4 (dashed line)
- 5 (dotted line)

Lignes SNCF TGV RER

- 1 (vertical bars)
- 2 (vertical bars)
- 3 (vertical bars)
- 4 (vertical bars)

18

17